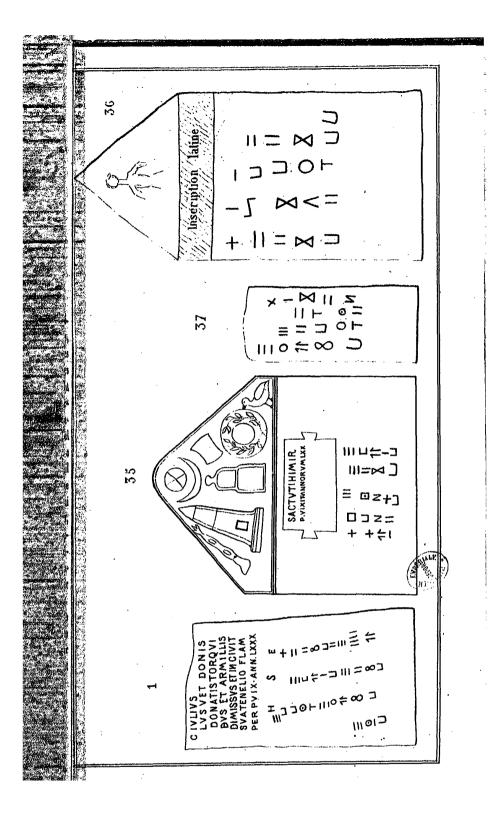
SUR UNE NOUVELLE SÉRIE

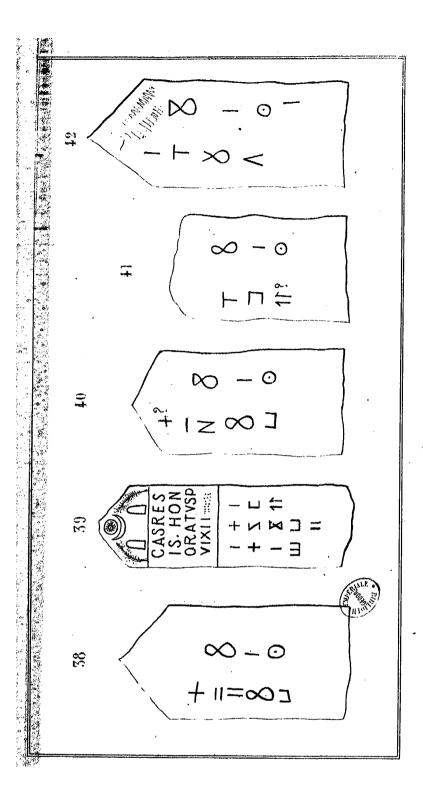
D'INSCRIPTIONS LIBYQUES

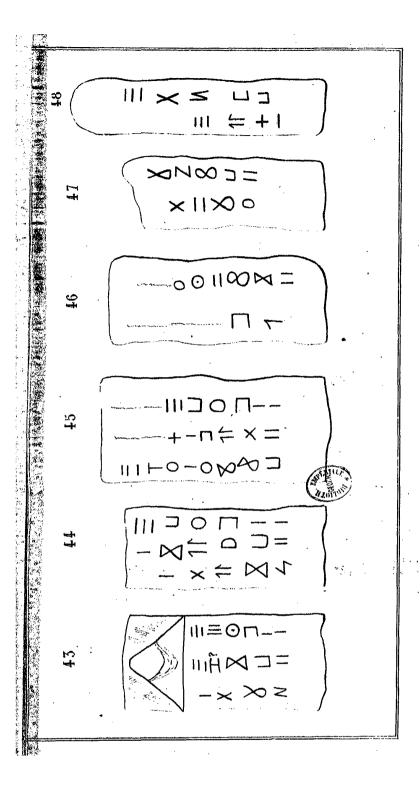
TROUVEES A LA CHEFFIA PAR M. REBOUD.

En accueillant, dans les cahiers de novembre et de décembre 1868, un mémoire sur des inscriptions libyques, les Annales des Voyages se sont montrées fidèles à l'un des termes de leur titre, Archéologie. Cependant quelques lecteurs ont été peut-être surpris par la nouveauté du sujet ou rebutés par son aridité et l'apparente incertitude des explications. Et pourtant voici que de rechef, avec des éléments analogues, je viens faire appel à leur patiente attention. Gest que, d'une part, il y a utilité, ce me semble, à réunir dans un même recueil les divers matériaux de ces nouvelles études; d'une autre part, de la multiplication de ces matériaux, qui se compléteront et s'éclaireront les uns les autres, jaillira probablement un intérêt qui paraissait échapper à un premier essai. J'espère qu'il en sera précisément ainsi des monuments dont je vais ajouter l'examen à celui des textes qui ont fait l'objet du premier mémoire.

Ces monuments consistent en quatorze inscriptions nouvelles, dont deux sont pourvues chacune d'un texte latin et d'un texte libyque. Elles ont été trouvées par le docteur Rehoud dans une excursion qu'il a faite tout







récemment. Il les divise en deux séries : 1º celles du Chabet el Mekous; 2º celles du Kef des Beni-feredi, et il m'écrit à ce sujet à la date du 2 février : «Le Chabet « el Mekous me semble épuisé. Je ne puis en dire aua tant du cimetière du Kef des Beni-feredi dont j'ai « extrait les stèles principales qui me semblaient con-« tenir des textes libyques ou latins. Je crois que désormais il faudra aller au hasard, c'est-à-dire courir « la chance d'extraire plus de pierres sans inscriptions « que de stèles dont rien ne peut établir la qualité, « tant les surfaces sont frustes. Mais il y a certaine-« ment beaucoup à faire, puisque je n'ai enlevé « qu'une partie de la rangée principale. La superficie « du cimetière peut bien mesurer deux hectares et « c'est assurément la nécropole de Tenelium (1), dont « les ruines, représentées par de nombreuses pierres « de taille, se trouvent à 5 ou 600 mètres de là, sur « un étroit plateau situé a la base du Kef. »

J'ai réparti ces exemplaires sur les planches ci-annexées, en continuant le numérotage du premier mémoire.

Quatre des textes de la première série étaient bilingues (latins et libyques); mais, ainsi que je l'ai fait remarquer, une circonstance en apparence si favorable

(1) Nom d'une ville inconnu jusqu'ici et dont il paraît y avoir des traces assez marquées dans le texte latin de la stèle n° 1 du premier mémoire; voir à cet effet une note insérée dans le cahier de janvier dernier des Annales des Voyages.

Je profite de l'occasion pour faire observer que cette note doit recevoir les corrections typographiques ci-apr ι

Page 45, au titre, au lieu de RESOUT lisez REBOON;

- 47, ligne 14, au lieu de egis /isez egit;

一年中華 教養 學不是五年 多次

- id. - 20, au lieu de Thele-pte lisez Thelepte;

- id. - 21, au lieu de Thele-pte lisez Telepte;

n'avait fourni aucune lumière pour l'interprétation des parties libyennes, objet exprès du travail. Aujourd'hui, nous avons affaire à deux autres stèles pourvues d'inscriptions latino-libyques, et ces stèles, l'une surtout, apportent un éclatant témoignage en faveur du procédé de lecture, par colonnes verticales et de bas en haut, que j'ai proposé, sans pouvoir d'abord en présenter une démonstration absolue. Aussi je vais commencer immédiatement par ces exemplaires.

Nº 35 (bilingue), 36, 37. — Retour aux nº 1, 5, 8, 10, 12, 27, 30, 31, 32. — Formules spéciales.

La partie libyque du nº 35 doit se transcrire ainsi:

		G,		N
		L	N	L
\mathbf{T}	R	В	L	D
\mathbf{T}	M	I	Q	K
K	I	${f T}$	S	Z
N	Q	M	M	M

Les trois dernières lettres de la colonne de gauche, KTT, répondent manifestement à CTVT de SACTVT du commencement de la partie latine. De même, IMR, prononcé imir, représente littéralement la fin de la première ligne latine. Ces rapports suffisent, si je ne me trompe, pour établir par cux-mêmes et nonobstant les différences que je vais relever, la corrélation des deux textes. Il en résulte, en premier lieu, que le point de départ de l'inscription libyque est au pied de la colonne de gauche.

Mais à ce point, avant KTT, on voit une barre transversale, qui serait verticale dans l'écriture horizontale, et, par conséquent, vaut N sans aucun doute. Cependant la consonne qui correspond, dans le texte latin, la consonne pareillement initiale, est S; l'estampage, qui est très-net, ne laisse aucun doute à cet égard. Il y a donc là une première difficulté. L'avenir la dissipera peut-être. Mais, en l'état des choses, elle n'est pas, cela me paraît évident, de nature à prévaloir contre les rapports que je viens de signaler (1).

En second lieu, entre Sactut et imir, dans le texte latin, on trouve ih, et, dans le texte libyen, entre

(1) Dans l'inscription de Thugga, comme je l'al dit dans le premier mémoire, la barre vaut probablement Z. N'est-il pas possible que le graveur, plus habitué à l'écriture transversale qu'à l'écriture verticale, se soit d'abord trompé de direction? Je dis d'abord, parce que, à la colonne de droite, la barre est correctement tracée verticalement. Dans ce cas, on aurait : ZKTT, ce qui correspondrait parfaitement au latin SaCTuT. Peutêtre encore l'artiste a-t-il cédé à un goût particulier pour l'élégance du coup d'œil, pensant que la transcription latine préviendrait l'erreur de lecture. Ne scrait-ill pas singulier que le fait inverse eût eu lieu à la bilingue n° 5? Le texte latin, qui n'est pas exactement reproduit dans la cople empruntée à la Revue Africaine, me paraît tel :

NARD·HSE·N.COTVZA NIS??IRB·MISICTRI·VIX ANNIS.XX.HSE

La colonne de gauche du texte libyque se transcrit ainsi : ZRDDS ; la colonne médiane : Q?G'AZ; la colonne de droite est formée par un groupe dont je parle plus loin. Si, au commencement, on avait une barre transversale au lieu d'une barre verticale, c'est-à-dire un N au lieu d'un Z, on lirait les trois premières lettres libyques NRD, l'équivalent exact du premier nom latin Nard. Il est donc vrai de dire que c'est le contraire de ce qui a eu lieu au n° 35. Il y a là matière à plus ample examen.

Les deux autres lettres de la colonne de gauche me paraissent répondre aux sigles latines HSE, de cette manière: D, ici, S, lui; ici lui, il est ici, comme on dit en kabyle Ansi TH, D'où lui? d'où est il. etc.

Dans le texte latin, dans la seconde moitié de la 1ºº l., après les sigles dont je viens de parler, on lit N.COTVZA, né à Cotuza, ancienne ville du voisinage, aujourd'hui El-Alia (v. Shaw, T. I, p. 208, et V. Guérin, Voyage en Tunisie, t. II, p. 18). Cette circonstance n'est pas mentionnée dans le texte libyque, et la conclusion qui résulte de cette omission est conforme à l'un des caractères de la langue berbère.

NKTT et IMR, on voit les deux barres verticalement paralièles qui seraient transversales dans l'écriture horizontale, et qui ordinairement indiquent à coup sûr la filiation. J'ai dit dans le premier mémoire que la prononciation de cette figure est controversée. Peut-on supposer que, ici du moins, ih, qui correspond pour la position, est l'expression latine de cette prononciation, en sorte que la première ligne latine devrait être décomposée et traduite ainsi : SACTVT IH IMIR, Sactut fils d'Imir? Les Latins auraient alors conservé et incorporé dans le nom le terme de la filiation, comme nous le faisons souvent pour le mot ben dans les noms propres arabes.

En reconnaissant l'incertitude de la prononciation de la figure libyque dont il vient d'être parlé, j'ai cependant déclaré qu'à mon avis c'est une gutturale semblable ou analogue à celle qui, de nos jours, chez les Touaregs, forme la base du mot AG, fils. Or il y a, entre une gutturale, surtout à la fin des mots, et l'aspirée h, une affinité assez grande, assez constatée en linguistique, pour qu'il ne répugne nullement d'admettre que le latin ih était, en certaines régions, substitué au libyen ig ou ag. Des mutations analogues peuvent être constatées dans le berber moderne.

Si l'on n'admet pas cette interprétation, il faut couper la première ligne latine de cette manière: Sactut ihimir ou Sactuti Himir, en sous-entendant entre les deux groupes filius, soit Sactut (fils d') Ihimir ou Sactuti (fils de) Himir. Je me hâte de déclarer que la première conjecture est, à mes yeux, la plus vraisemblable.

La troisième ligne libyque, ou colonne médiane, est très-intéressante, si j'en ai bien saisi le sens, Je la di-

vise ainsi: MT IBLG', soit: Emmout (1) ibeleg'. On reconnaît dans ibeley', au i préfixe, un verbe à la troisième personne du singulier masculin. Le radical est beleg'. Il correspond à l'arabe Balag'a qui signifie ii est arrivé, il a atteint le terme, il a été consommé, il est parvenu à la fin. Quant à MT, Emmout, c'est le verbe Emmou, mourir, pourvu du t suffixe qui, ajouté à un radical verbal, indique l'idée de devenir, de passer à l'état exprimé par le verbe primitif (2). Emmout estici, par une exception propre au touareg, pour IEMMOU, il est mort; soit pour la colonne entière : mortuus est, absolutus est, ou consummatus est, ou pervenit ad finem, pour nous: il est mort, ou devenu mort, il est arrivé au terme; il s'est éteint au terme des années. Cette phrase était pour les Libyens équivalente à celle du texte latin vixit annorum LXX. En effet, les Africains de ce temps reculé, comme ceux d'aujourd'hui, paraissent avoir répugné à énoncer positivement leur âge; aussi n'avons-nous remarqué aucune indication de cette nature sur celles de leurs pierres tombales que nous avons jusqu'à présent examinées. Ici toutefois nous trouvons une locution qui comporte implicitement une valeur numérale, la valeur de soixante-dix ans. Ce nombre en effet, dans l'opinion dominante de l'antiquité,

⁽¹⁾ Je transcris MT par Emmout en me conformant à l'usage des Berbers qui souvent, dans la prononciation, attaquent un mot par une voyelle non écrite; on en a précisément un exemple tout à fait semblable, pour le même verbe, à la page 75 de la Gramm. Tamach. de M. Hanoteau.

⁽²⁾ On a sussi en copte MOU, MAOUT, MOUT, mourir (voy. Ern. Meier, Hebraïsch. Wurzelwörterb. p. 637). Le t final des deux dernières variantes parait y être suffixe aussi et indiquer le sens réfléchi, l'acte de passer à l'état exprimé par le radical, comme la même servile signalée par Champollion dans sa lettre à G. de Humbold, en date du 12 février 1825: Tôn, férmer, Tôn, se fermer, devenir fermé, être fermé.

limitait le cours de la vie humaine: « La durée de nos années est de soixante-dix ans, » dit l'auteur du Psaume LXXXIX (XC), et Solon dans Hérodote I, 32: « J'assigne à l'homme soixante-dix ans pour terme de la vie. » Ainsi, je le répète, lorsque notre texte libyen déclare que Naktut, à su mort, était parvenu à la fin, cela revient à dire, avec le texte latin, qu'il avait vécu soixante-dix ans.

Dans la quatrième colonne, on reconnaît un nom d'homme, Mesqelan, au titre préfixe Mes qui a déjà attiré notre attention, et que nous rencontrerons encore sur une autre des stèles qui font le sujet de ce mémoire. Ce nom propre, qui s'est déjà montré aux no 1, 3, 4, 31, et qui reparaîtra au no 36, ne peut ici se lier aux colonnes précédentes dont le sens est achevé. Il ne s'unit point non plus à la colonne suivante par le signe de la filiation. Cette dernière colonne contient donc ou un nom propre indépendant, comme la précédente, ou la fin d'une nouvelle proposition dont Mesqelan est le sujet.

Dans le Post-scriptum du premier mémoire, j'ai cru pouvoir signaler et conjecturalement expliquer la présence de plusieurs noms personnels se suivant sans copule. L'étude des nouveaux exemplaires me paraît amender cette opinion. C'est en particulier ce qui ressort de la comparaison du texte que nous examinons en ce moment avec le n° 31, sur lequel j'ai dit qu'on trouve autant de noms propres que de colonnes, c'est-à-dire cinq. Au premier coup d'œil, on reconnaît une frappante analogie entre les deux textes libyques. D'abord, pour les deux premières colonnes du n° 31, en partant de gauche, deux noms propres unis par le signe de la filiation, noms différents de ceux de notre n° 35; mais, à

la fin, deux colonnes littéralement identiques aux deux dernières de ce numéro; puis, au centre, une colonne d'une autre composition que celle du n° 35, mais dépourvue, comme elle, de rapport de noms personnels.

Achevons d'abord l'étude du n° 35, en cherchant à comprendre la dernière colonne. Je pense, comme je l'ai donné à entendre, qu'elle contient la fin d'une proposition dont le nom d'homme Mesqelan est le sujet. Je crois pouvoir justifier cette conjecture en coupant la ligne ainsi: MZK DLN, Amzak delan.

Dans DLN, le N, entre autres rôles, peut être pris pour la désinence d'un participe. Par suite, DL serait un radical verbal. Or pareil radical existe aujourd'hui en berber, concurremment avec une variante orthographique T'L, Tel, et sous la signification de couvrir, puis d'inhumer, d'enterrer, ensevelir. On en a déduit MDL, Mdil, avec le m préformatif de la conjugaison de réciprocité, de mutualité; — MT'L, Emt'el, NT'L, ant'el, enterrer; — TIMDILT, THIMT'ELT, inhumation, sépulture; —THEMDALT, cercueil, bière; —THIMADLITH, ardoise tumulaire. On voit combien ces acceptions variées, mais corrélatives, justifient l'emploi du radical DL dans notre inscription funéraire (1). Le participe, comme cela a souvent lieu dans cette classe de langues, remplace le prétérit, en sorte qu'on

⁽¹⁾ Cette racine a fourni d'autres acceptions étrangères en apparence à l'idée funéraire, mais qui s'y rattachent cependant par l'idée primitive couvrir qui les caractérise en commun; elles prouvent par leur variété même combien la racine est fortement implantée, savoir: EDDEL, couvrir habituellement; ADEL, la mousse; THADOULA ou THADOULI, couvercle; T'EL, vernisser; AT'ELLOU, vernissure; SADEL, teindre; EZDEL, couver; AZDAL, incubation. Je reviendrai autre part sur l'origine sémitique de cette racine, T'ALAL, obumbravit, texit, obtexit, et sur son rapport éloigné avec le sanscrit TAL, condere.

peut dire: « Mesqelan.... a inhumé. » Le mot intermédiaire, MZK, me paraît avoir pour radical ZK, qui se trouve dans les langues sémitiques avec le sens pur, innocent, juste, pieux; le M qui précède est, dans ce cas particulier, le préfixe qui, en berber, indique l'état, l'habitude, et communique souvent aux mots une forme adjective. La proposition entière peut donc se rendre ainsi en latin: « Mesqelan pium inhumans, » en français « Mesqelan, ayant égard à sa piété habituelle, l'a inhumé. » On retrouve ici l'équivalent du P valant piè ou pius du texte latin.

D'après cela, la traduction du nº 31 doit être rectifiée de cette manière :

> Mesdekad fils de Mésis,

Mesgelan, ayant égard à sa piété, l'a inhumé.

J'ai laissé en blanc la ligne médiane parce que, bien qu'elle doive probablement avoir un sens analogue à celui de la ligne correspondante du n° 35, elle n'est cependant pas identique quant à la composition alphabétique, et je ne puis lui trouver de signification précise, je ne puis même pas la transcrire complétement avec certitude.

Le groupe que cette ligne constitue s'est produit déjà dans un nombre remarquable de textes du premier mémoire, où je l'ai pris probablement à tort pour un nom propre, savoir aux n° 1, 5, 8, 10, 12, 27, 30, 32, et on le retrouve sur deux des nouvelles stèles, celles auxquelles j'ai assigné les n° 36 et 37. Dans la plupart de ces cas, le cercle est dépourvu de point central et

semble, par conséquent, valoir R. Mais, au n° 1, le point est marqué; il y a aussi un point dans le cercle de la colonne de droite du n° 27, colonne qui, aussi vraisemblablement que possible, contient le même groupe privé par le temps des trois dernières lettres. Cette coïncidence autorise à regarder la présence du point comme normale, et à rétablir ce signe diacritique, qui donne la valeur B, dans tous les exemples du même groupe où il manque.

Le caractère initial, en forme de marteau, est partout identique; il ne peut donc y avoir aucun doute sur l'exactitude de la figure. Mais la valeur phonétique est indéterminée. On peut trouver quelque rapport avec le caractère moderne composé d'une barre flanquée de deux points à l'une de ses extrémités et valant G. D'un autre côté, une figure tout à fait semblable existe dans l'alphabet éthiopien avec la puissance P; elle y est employée rarement et presque exclusivement dans la transcription de mots étrangers. Enfin l'étymologie, pour moi du moins, ne se prête à aucune induction. Je renonce donc pour le moment à chercher un sens précis, et je me borne à répéter que ce groupe, dont la fréquente répétition concourt à indiquer un terme général, doit recéler une signification funéraire analogue à celle de Emmout ibeleg' au n° 35. Suivons-en, à ce point de vue, les diverses applications.

Les cas les plus simples sont aux nº 5, 12 et 32. Chacun de ces textes est composé de trois lignes dont les deux premières, en commençant à gauche, contiennent deux noms propres joints par la marque de filiation, et la dernière, à droite, renferme le groupe en question, soit:

N. fils de N. . . .

L'analogie peut se placer ici sans difficulté.

Aux no 8 et 30, il y a une interversion; on lit, par exemple, au no 30:

?mtilaz,

fils de Salz? t.

On peut, à la seconde ligne, intercaler une expression ayant trait à la durée de la vie, de cette manière:

? mtilaz, ayant vécu tant..., fils de Salz? t,

Aux nos 10, 27 et 37, on compte quatre lignes.

Les trois premières, en commençant à gauche, sur les nou 10 et 27, et à droite sur le nou 37 (1), sont occupées, comme aux nou 5, 12 et 32, par deux noms propres unis par la marque de filiation (2), et par le groupe en question. La quatrième ligne est un nom propre isolé. Les trois premières lignes peuvent s'interpréter comme celles qui composent exclusivement les nou 5, etc.,

(1) Sur ce n°, les trois barres parallèles qui terminent le groupe sont verticales; cette direction en ferait un G'ou g'aïn, et changerait notablement le mot. Mais le rapport avec les exemples que je rapproche de celui-ci est trop grand pour que je ne maintienne pas l'analogie; je pense en conséquence qu'il y a eu erreur, soit de la part du copiste, soit plus probablement de la part du graveur, et qu'on doit restituer trois barres transversales dont les deux premières donneront L et la dernière N. Cette observation tend à justifier l'hypothèse d'une erreur analogue au bas de la colonne de gauche du n° 35, ainsi que du n° 5.

(2) Cela est certain pour les nº 10 et 37; je suppose qu'il en est de même pour le nº 27, dont la copie est moins sûre.

précités; la quatrième, dont l'addition caractérise les no 10, 27 et 37, peut indiquer, par un sous-entendu facile à pénétrer, la personne qui a présidé à l'inhumation.

Le nº 1, plus compliqué, mérite, à divers titres, un examen spécial.

Il a été de nouveau examiné avec le soin le plus scrupuleux par M. Reboud, et d'importantes modifications résultent de cet examen. Dans la copie qui m'avait été d'abord envoyée, le groupe de cinq lettres qui compose à lui seul la colonne de gauche contenait un cercle vide qui aurait valu R, comme je l'ai fait observer à la page 37 du premier mémoire (tirage à part); j'ai dit qu'il devait probablement être corrigé par l'addition d'un point au centre, signe dissérentiel du B dans l'écriture ancienne, de manière à donner le verbe NBL, enterrer (1). M. Reboud, dans une lettre du 2 février, me déclare avoir constaté le fait : a Il y a bien un point, » me dit-il; « je n'ai pu le voir que par le relief; le creux ne m'a pas permis de le distinguer.» En second lieu, au haut de la seconde colonne en partant de la gauche, M. Reboud a reconnu comme addition à faire, trois barres transversalement parallèles qui complètent précisément le groupe ? BMMLN dont

(1) NEBEL, enterrer, rappelle immédiatement l'arabe NABILAT, cadavre; mais le rapport n'est qu'indirect. En esset, le monument est antérieur à l'invasion musulmane. La racine se trouve dans l'hébreu IBL, iabel, appliqué emphatiquement aux hommes dans le sens aller, s'avancer, particulièrement avec solennité, d'ou, à la conjug. hiph., HIBIL, faire aller, conduire, surtout avec cérémonie, et à la conjug. hoph. HOBAL, être conduit, se disant expressément de la pompe fundère, du transport au sépuiere. La forme Nebel ou Enbel, caractérisée par N prés., est sans doute lei transitive. Elle a pu exister chez les Phéniciens et, de chez eux, passer chez les Libyens.

Avril 1869. Tome II.

nous nous occupons. Enfin, au second rang, de bas en haut, de la colonne de droite, les trois barres verticales d'abord signalées doivent être remplacées par quatre barres, ce qui fait un caractère nouveau, probablement le primitif des quatre points alignés de l'écriture berbère moderne, lesquels valent H. Je reproduis en conséquence, à la planche 1, une nouvelle copie de ce texte; la transcription en doit être arrêtée ainsi:

L N M L T M D L В K ? \mathbf{Z} S N M M L N N Q L R L N В K Q L N S S H M M M

J'avais conclu, de l'alinéa laissé au haut de la colonne de gauche, que là finit l'inscription. Malgré l'extrême vraisemblance de cette conjecture, les dernières données m'engagent au contraire, aujourd'hui, à y fixer le commencement. L'isolement du mot tient à ce que c'est un titre; c'est un participe passif signifiant étant enterré, ayant été enterré, pour le substantif sépulture; il me paraît répondre au latin H. S. E, Hic situs est ou Hic sepultus est, rejeté ici à la fin du texte, et à Hic jacet, placé en tête dans d'autres épitaphes.

La colonne voisine est composée d'un nom d'homme, Meskerlan, suivi du groupe dont nous nous occupons; il se trouve aussi au n° 37, précédemment mentionné. La troisième colonne, toujours en partant de gauche, comprend exactement le contenu des deux dernières colonnes, à droite, des n° 35 et 31.

La colonne de droite, la dernière selon mon nouvel avis, paraît contenir au milieu la marque de la filiation. D'après cela, elle serait formée de deux noms propres unis par cette marque, savoir : Kahalan, fils de Mesqelat. Mais ce sens ne se rattacherait en rien à ce qui précède. Je crois qu'il faut séparer le K initial et en faire la copule ouk, iak (1), signifiant et, avec, et aussi, conjointement. L'ensemble de l'épitaphe peut, dès lors, se rendre ainsi dans notre langue : « sépulture de Meskerlan (qui a vécu tant?). Mesqelan, ayant égard à sa piété, l'a inhumé avec le concours de Hilan, fils de Mesqelat. » Il est à remarquer qu'ici, d'après le texte latin, la durée de la vie a été, non de soixantedix, mais de quatre-vingts ans. Il faut peut-être tenir compte de cette particularité pour arriver à l'intelligence du groupe spécial que nous suivons dans une catégorie de onze textes.

Le n° 36, qui appartient à la série récemment découverte, est composé de cinq colonnes, comme les n° 35 et 31; comme ceux-ci, il paraît présenter aux deux dernières lignes, à droite, bien qu'elles soient incomplètes, cette formule: MSQLN MZK MDLN, Mesqelan, ayant égard à sa pièté, l'a inhumé, et la troisième colonne, au lieu de MT IBLG' du n° 35, contient, comme celle du n° 31, le groupe spécial que nous étudions. Ce qui vient d'être dit du n° 31, suffira pour guider ici aussi les lecteurs.

⁽I) Cette copule n'est écrite aussi que par un K en berber.

J'aborde donc la seconde bilingue de la dernière série.

Nº 38, stèle bilingue.

Le texte libyque se transcrit ainsi:

T Z Z I D T S K Z M Dh Q

En commençant par la colonne de droite, on trouve kadz, qui peut très-bien équivaloir à cas, par lequel débute pareillement la partie latine.

La seconde colonne signisse Fils de Mesit. En supposant, sous-entendu, dans le texte latin, l'intermédiaire Filius, on pourrait être disposé à voir, entre Resis et Mesit, un certain rapport, comme au nº 35, entre Sactut et Nactut. Mais l'hypothèse me paraît excessive.

Je ne puis expliquer la colonne de gauche. On peut faire deux suppositions. Ou c'est un nom d'homme, le nom de la personne qui a présidé à la sépulture, comme à la fin des nº 10 et 27, ou c'est un terme commun, de sens à rechercher, comme le groupe ?BMMLN à la fin des nº 5, 12, 13 et 32. D'un autre côté, dans sa grammaire tamacheq, M. Hanoteau cite des exemples de permutation du d et du r. Si l'on pouvait admettre la même affinité de son pour le dh, le libyque dhezitz présenterait un certain rapport avec le latin Resis. Mais tout cela est trop hasardé pour que j'y insiste. Quoi qu'il en soit, il sussit de la ressemblance du libyque Cadz avec le latin Cas, pour donner de l'intérêt à cette inscription.

Nº 39, 40, 41, 42, groupe BZS.

Au premier aperçu, on saisit la ressemblance de ces textes avec ceux d'une catégorie que j'ai expressément signalée, celle dont l'inscription est composée, d'une part, du groupe constant BZS, formant toujours à lui seul une colonne, d'une autre part d'une colonne avoisinante, toujours variable, dans un seul cas de deux autres colonnes, cas que j'ai mentionné dans une note adressée, depuis la publication de mon premier mémoire, à la Société archéologique de Constantine (1).

Je n'ai point encore pénétré le sens précis de BZS; je continue à le rendre hypothétiquement par *Tombeau*. L'autre colonne est toujours à mes yeux un nom personnel.

Je crois pouvoir maintenant m'abstenir de transcrire ces textes; la complaisance des lecteurs, je pense, y suppléera facilement. Voici les traductions:

N° 39. Tombeau de Mesqelat. — Nous avons vu ce nom à la fin du n° 1.

N° 40. Tombeau d'Akda? — D'après M. Reboud, le K est douteux. La dernière figure, en haut, est celle du marteau; c'est pourquoi je l'ai représentée par un point d'interrogation. Mais je suis fort porté à croire qu'on doit substituer une croix et lire par suite Akdat.

N° 41. Tombeau de Mesint. — Le T est incertain, d'après M. Reboud. Il y a vraisemblablement Mesis que portent plusieurs autres monuments.

N° 42. La ligne contingente présente en bas le chevron qui m'a préoccupé dans le premier mémoire. Mais

(1) Je suis fort disposé à croire qu'il en est de même à l'inscription d'Abizar, et que le groupe trilittère isolé est aussi le mot liZS écrit de gauche à droite, mais dont les deux dernières lettres ont été, quoi qu'on en ait dit, mai reproduites ou plutôt, sans doute, altérées par le temps.

ici, la ressemblance de cette ligne avec la colonne de gauche du n° 43, ainsi qu'avec le nom des colonnes médianes des n° 12, 17 (retourné), 19 et 20 du premier envoi, enfin avec la colonne de droite du n° 37 de la découverte récente, ne permet pas de douter que ce ne soit un I. Par suite, la troisième figure, de bas en haut, qui rappelle le marteau, doit être probablement ramenée à la croix valant notre T. Nous apercevons clairement au second rang, toujours de bas en haut, ainsi qu'à la même place dans le n° 43, le sablier ouvert, sur la puissance duquel je suis resté et je reste indécis, savoir F ou G (1).

Le n° 37 apporte d'utiles éclaircissements. Il prouve que la troisième figure, de bas en haut, est un sablier fermé, ou S, et il ajoute à la fin une lettre, dont la figure sur la copie est une croix décussée, c'est-à-dire, si elle est réellement telle, un T.

Je lis donc, dans tous ces cas, le nom ainsi: Isazai ou Igsazai.

Nº 43, 44, 45. — Retour aux nº 17,19, 20 et 26.

Voici les transcriptions des trois nouveaux textes, en tenant compte, pour la colonne de gauche du nº 43, des observations précédentes:

*	43.		•	44.	
		N			N
		L		Z	L
(\mathbf{T})	G'	G,	Z .	S	M
\mathbf{Z}	?	В	${f T}$	K	R
S	\mathbf{s}	D	K	R	D
. F ou G	M	Z	S	M	Z
I	Q	Z	1	Q	\mathbf{z}

⁽¹⁾ La figure est probablement mal reproduite au nº 37.

45.

N		
L		
?		N
R	\mathbf{T}	L
Z	Z	M
R	D	R
S	K	Ď
S	\mathbf{T}	Z
M	Q	Z

On remarque de prime abord la ressemblance de ces textes avec ceux des not 17 (renversé) et 19, lesquels sont d'ailleurs similaires entre eux. Les uns et les autres sont composés de trois colonnes, dont les deux premières, en commençant par la gauche, enferment chacune un nom propre, dont le second est précédé, au bas de la colonne médiane, de la marque de la filiation; la dernière colonne à droite, contient un groupe commun. Il y a, sous ce rapport, en laissant de côté la construction alphabétique de cette troisième colonne, une autre similitude entre ces textes et ceux des not 5, 12 et 32. C'est ce groupe commun surtout qui doit fixer notre attention.

Selon les nºº 1, 17 et 19, il semble qu'on doive lire ZZRDMLN. Les trois nouveaux textes offrent des différences remarquables. Ils s'accordent à présenter pour les trois premières lettres, de bas en haut, ZZD, c'està-dire un D à la place du R des nºº 17 et 19. Le rapport entre les figures de ces consonnes est tel, qu'on peut facilement admettre une méprise dans l'un ou l'autre sens de la part du copiste. De même, la lettre

suivante, qui est D sur les nºº 17 et 19, est R sur les nº 44 et 45. C'est une erreur en sens inverse, mais explicable par la même circonstance, savoir la ressemblance des figures qui sont chacune un carré, mais dans un cas ouvert sur l'une de ses faces latérales (D), dans l'autre, fermé des quatre côtés (R), en sorte que l'effacement de la ligne formant une des faces latérales, donne l'apparence d'un D au lieu d'un R, et réciproquement. Mais au no 43, la figure est un cercle marqué d'un point central; c'est donc certainement un B, et le tracé qui s'en rapproche le plus est celui des nºs 44 et 45, puisque le carré fermé, qui simule le R, est tout à fait équivalent au cercle, et que la dissérence ne résulte que de l'absence du point central, caractère si fugitif! On doit sans hésiter conclure que ce point a existé primitivement. Enfin, au nº 43, la sigure qui suit ce B, de bas en haut, consiste en trois barres parallèles verticalement, ce qui donne G', tandis que sur les quatre autres exemplaires, c'est nettement un carré ouvert en haut, c'est à savoir un M. Il me paraît que cette concordance doit l'emporter et engager à penser que la différence du nº 43 est le résultat d'une erreur très-facile à concevoir. Je rectifie donc la lecture du groupe ainsi pour les cinq stèles : ZZRBMLN.

L'existence de ce groupe dans ces quatre textes est un motif de plus pour lui supposer un rôle analogue à PBMMLN aux nº 5, 12 et 32. Mais je reste dans une égale ignorance sur sa signification précise.

Il est à remarquer qu'indépendamment de ce rapport commun entre les quatre textes, deux en outre, ceux des nº 17, 19 et 43, en ont un particulier dans la présence du nom personnel Ifsazat ou Igsazat. Ce fait me porte à penser que le même groupe forme les colonnes de gauche des jumelles 20 et 26; il me semble facile de l'y restituer. Il y offre un renversement analogue à celui du n° 37, relativement aux n° 10 et 27 pour le groupe ? BMMLN. C'est de l'étude comparative de ces formules identiques ou analogues, surtout avec le secours des textes bilingues, qu'on doit principalement espérer l'éclaircissement manifeste de ces inscriptions. On commence, si je ne me trompe, à préparer la voie. Courage donc chez tout le monde, et vifs remerciements à M. Reboud, qui a si efficacement concouru à ce résultat!

Nºs 46, 47, 48.

Je réunis sous une même rubrique ces trois derniers textes, parce qu'ils ont cela de fâcheusement commun d'une part, de ne se prêter quant à présent à aucun rapprochement, d'une autre part, de n'offrir qu'un intérêt très-secondaire. Je me borne à les transcrire et à les traduire autant que possible:

46		47		. 48	
			N		R
	S	N	L		В
${f T}$	I	L	\mathbf{T}	•	L
L	· S	K	I		S
F ou G	M	${f T}$	D	D	S
R	Q	N	M	7	Q

46. Raflat ou Raglat, fils de Mesis.

47.

48. ?d. . . fils de Saslabar.

Observations générales.

Je dois, dès le premier abord, tirer sincèrement de ce qui précède la remarque que la répugnance à nom-

mer leurs parents morts n'était pas, chez les Libyens dont nous venons de parcourir les témoignages funéraires, aussi prononcée que j'ai été entraîné à le dire dans mon premier mémoire. Cet aveu toutesois n'est peut-être pas, autant qu'il le paraît, en désaccord avec mon assertion. En esfet l'auteur des passages que j'ai pris pour épigraphe, M. H. Duveyrier, à la page 431 de son Exploration du Sahara, fait luimême cette restriction: « Il n'y a d'exception à cette règle que dans les familles des Marabouts, ou dans les familles princières, dont le nom est intimement lié à l'histoire de la tribu. » Or, en tête d'une grande partie des noms propres que nous avons relevés, nous avons trouvé le préfixe qualificatif Mes, que l'on sait aujourd'hui signifier Maître, Seigneur, à l'égal du Sid des Arabes. N'est-il pas possible que nous ayons ici affaire à des exemples de cette exception? Quelques textes en particulier n'impliquent-ils point par leur tour cette condition, et la fréquente répétition des mêmes noms ne donne-t-elle pas à penser que ce champ de repos était réservé à quelques familles privilégiées?

Quoi qu'il en soit, je crois devoir de préférence m'attacher à une déduction pratique, qui m'a paru être d'un grand secours pour la traduction, c'est que les rédacteurs ont eu expressément la précaution d'enfermer une signification propre dans chaque colonne. C'est ce que l'on remarque aussi pour les lignes dans l'inscription de Thugga.

Je pourrais me livrer à d'autres considérations, par exemple à la recherche des rapports généalogiques, etc. Mais ce développement dépasserait mon but, l'étude linguistique des monuments si heureusement découverts. D'ailleurs nous ne sommes pas, je l'espère, au bout des matériaux et la question pourra ultérieurement être reprise sur une plus grande échelle. Je renvoie aussi à une autre époque l'exécution du projet que j'avais conçu de justifier mon recours aux langues sémitiques pour expliquer plusieurs des mots qui se sont présentés à notre étude. Ce serait un accessoire qui, par son importance, risquerait de déborder le fond. Je me borne à dire que je n'ai agi ainsi qu'appuyé sur un ensemble de données qui me paraît péremptoire.

Dr A. JUDAS.